

BIENVENUE AU SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ASSAINISSEMENT DE MARNE LA VALLEE

JEUDI 08 OCTOBRE 2026
Réunion d'informations – Enseignants et Classes d'eau





ORDRE DU JOUR

1. **Le SIAM** : Agence relais, et pas que ;
2. Organisation des **classes d'eau** ;
3. **Nouveautés** ;
4. Temps d'échanges.



01

CREATION

Le Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la Région de Lagny (SIARL) est créé en 1974



02

CHANGEMENT DE NOM

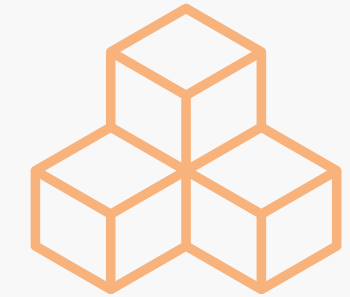
Le SIARL devient le Syndicat Intercommunal de Marne-la-Vallée (SIAM) en 2006.
Modernisation des statuts en 2019



03

STRUCTURE

Le Syndicat est un syndicat mixte fermé



04

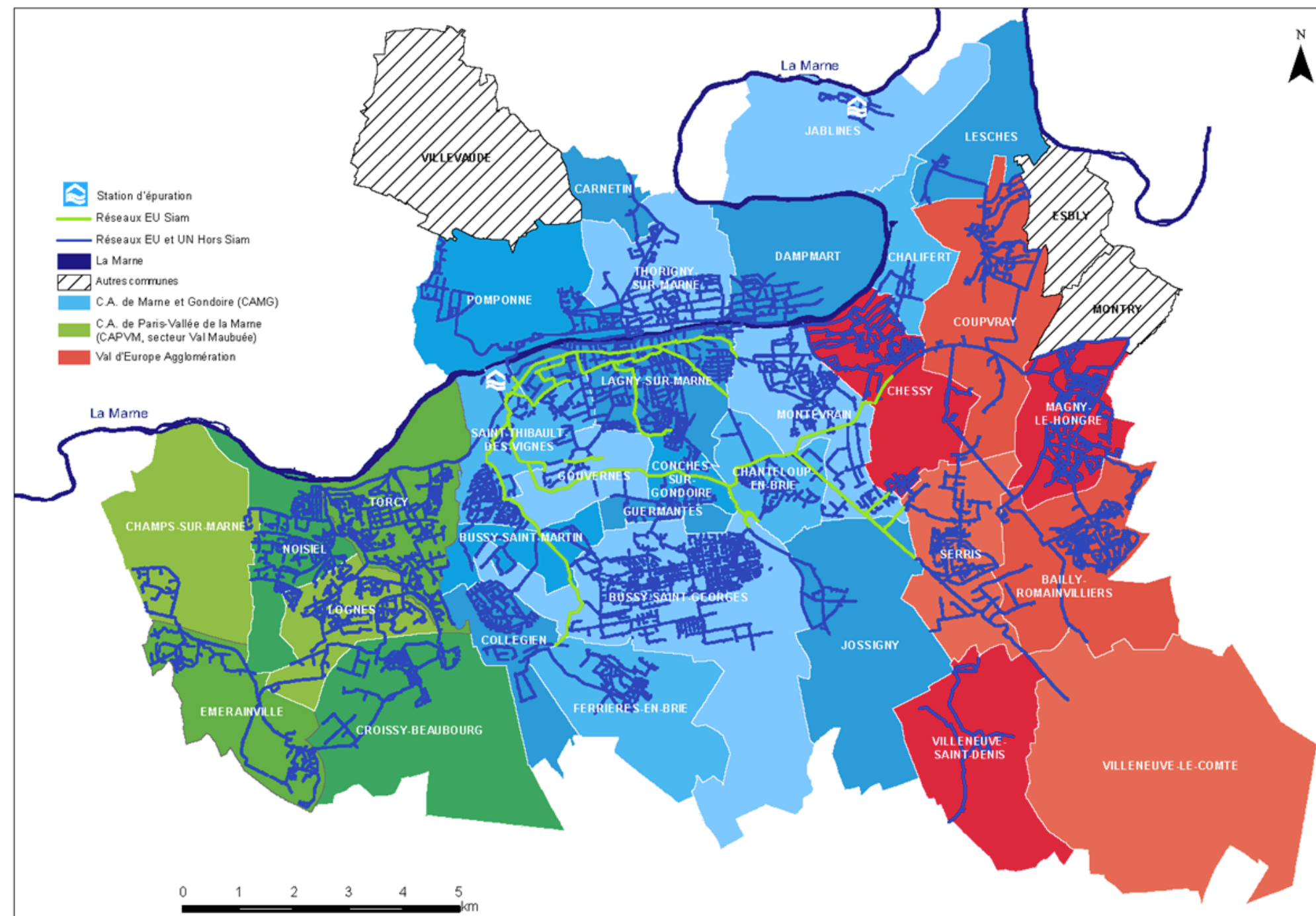
SIEGE

Le siège est situé 13 avenue de la Courtilière, 77400 Saint-Thibault-des-Vignes



Territoire du SIAM

- 32 communes
- 192 km²
- 232 000 habitants
- Trois CA : CAMG, CAPVM et VEA



ORGANISATION DU SIAM



En **septembre 1999**, le SIAM et l'Agence de l'Eau Seine-Normandie s'associent pour organiser des "classes d'eau" : au total, **6 classes d'eau** sont organisées cette année-là.

Aujourd'hui, ce sont **121 classes** d'eau soit **31 écoles** du territoire qui participent à la démarche.



Rôle des classes d'eau

Les classes d'eau organisées par l'Agence de l'eau Seine-Normandie (A.E.S.N.) ont pour objectif principal de sensibiliser les jeunes et le grand public aux enjeux de la protection de l'eau et de l'environnement aquatique.

Eduquer, promouvoir, encourager l'engagement citoyen, montrer les actions locales



Comment ça marche ?

- Télécharger la procédure sur le site internet du SIAM,
- Remplir 1 convention par école et l'accompagner d'un RIB,
- Remplir 1 formulaire par classe (budget, emploi du temps etc.),
- Réservation des animations du SIAM (formulaire à télécharger sur le site internet du siam),
- Transmission des devis des prestataires au nom de l'école lors du dépôt du dossier.

→ **Dépôt du dossier complet avant le 14 décembre 2026 soit par voie postale soit dans la boîte aux lettres du SIAM.**

Si besoin d'accompagnement dans la démarche, contacter Stéphanie JOLIVET, en charge des inscriptions. Une liste des prestataires est disponible sur le site internet.



Les impératifs :

- **La classe d'eau se déroule sur cinq jours consécutifs de février à juin 2027,**
- Dépenser l'intégralité de la subvention (700 euros par classe),
- **Un livret de bord par classe participante est à remettre impérativement** après la classe d'eau ainsi **qu'un bilan qualitatif rédigé par l'enseignant et les factures acquittées des dépenses classes d'eau,**
- Sorties et interventions locales obligatoires (Liste des intervenants disponible sur notre site internet),
- **Diversifier les interventions** et intégrer à l'emploi du temps des interventions, des sorties et/ou de l'achat de matériel,
- Ne pas dépasser 1/3 de la subvention en achat de matériel, considéré comme de l'investissement (achats non autorisés par l'AESN comme les bacs à eau, les aquariums, les bassines...).



LES PRINCIPAUX CRITÈRES D'ÉVALUATION DE L'AESN

**COHÉRENCE ENTRE
L'EMPLOI DU TEMPS ET
LES OBJECTIFS
PÉDAGOGIQUES**

**ETUDE DU CYCLE
NATUREL DE L'EAU
DOMESTIQUE**

**ETUDE DE LA GESTION
DE L'EAU ET DE SES
ACTEURS**

**DÉCOUVERTE ACTIVE
DE L'ENVIRONNEMENT
DE PROXIMITÉ**

**APPRENTISSAGE DE
LA CITOYENNETÉ**

**RESPECT DE LA DURÉE
DE 5 JOURS
CONSÉCUTIFS**



Montage financier :

Le SIAM doit reverser l'intégralité de la subvention aux établissements scolaires.

Versement de la subvention en 2 temps :

- 80% sous forme d'avance après acceptation du dossier par le Siam et retour de l'accusé réception de l'AESN de la demande de subvention,
- 20% après l'envoi au Siam de tous les justificatifs avant la fin de l'année scolaire :
 - **Ensemble des factures acquittées,**
 - **Le livret de bord de chaque classe participante,**
 - **Et le bilan enseignant.**

Attention : vos confirmations de réservations auprès des prestataires et les commandes de matériel ne doivent être faites qu'après réception par l'école du courriel d'accord classes d'eau envoyé par le Siam.



Pourquoi est-ce important de bien remplir les formulaires ?

- Le SIAM est l'une des plus grandes structures relais du territoire de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie,
- Le SIAM s'engage à avancer 80% des frais, soit 70 000 euros par an,
- Le SIAM assiste, appuie et facilite la validation des demandes d'aide.



Présentation des animations 2026-2027

- Pack "Les métamorphoses" 1 h30 – Maternelle et CP
 - La métamorphose de la grenouille
 - La métamorphose de la libellule
 - Observation de la faune aquatique
- Pack "La mare" 2h00 – CE1, CE2, CM1, CM2
 - Observation de la faune aquatique
 - Biodiversité autour de la mare
 - La chaîne alimentaire



Présentation des Pack 2026

- Pack "Les métamorphoses" 2h00 – CE1, CE2, CM1, CM2
 - Les amphibiens
 - La métamorphose des odonates (libellules/demoiselles)
 - Observation de la faune aquatique
- Pack "Eau" **2h30** – CE1, CE2, CM1, CM2
 - Le grand cycle de l'eau
 - Escape Game (adapté au programme scolaire)
 - La Grande Traversée OU L'eau dans la maison



Conditions d'accès à la visite station – 2h

- Les téléphones doivent être éteints ou en mode avion,
- • Etre âgé au minimum de 10 ans pour la visite de la station de traitement des eaux usées,
- Chaussures fermées obligatoire.



A yellow cloud-like badge with the word "NEW" in white, bold, sans-serif capital letters.

NOUVEAUTÉS

- **Pack unique pour les classes de maternelles ;**
- Une nouvelle animation Eau personnalisable ;
- Des animations accessibles à tous.tes (Matériel adapté à tous.tes) ;
- Possibilité de réaliser des demi-journées personnalisées dès la classe de 5ème : IBGN sur mesure, expérience station en classe (sur place, prévoir 3h00) etc.

N'hésitez pas à nous écrire avec vos idées !

NOUVEAUTÉS



Escape Game et
Jeu "La Grande
Traversée"

Présentation en fin de séance



Concours "Classes d'eau" 2026-2027



Thématique de l'année : Vitr'Eau : jouer avec la lumière, les couleurs, les transparences et les formes, tout en laissant à chaque classe une grande liberté artistique !

Lors de l'année scolaire 2025-2026 :

- 20 classes ont participé au concours,
- Soit 7 écoles,
- Et une remise des prix auprès de 482 élèves du territoire.

Un concours artistique facultatif mais permettant de sensibiliser et de mettre en avant le travail des élèves du territoire

TEMPS D'ÉCHANGES



MERCI

N'hésitez pas à nous retrouver sur nos réseaux sociaux pour en savoir plus.



✉ accueil@siam77.fr

☎ 01.60.31.54.54

📍 13, avenue de la courtilière
77400 Saint Thibault des Vignes



NOTRE RAISON D'ETRE

